

Vague de contestations au conseil communautaire

Fermeture du collège du Val-de-Vire, changement de la collecte des déchets, déménagement du siège de l'intercom... Trois dossiers ont fait l'objet de frictions lors du conseil communautaire, jeudi.

Une petite vingtaine d'habitants de l'Intercom de la Vire au Noireau ont fait le déplacement, jeudi, au conseil communautaire pour faire entendre leur mécontentement au sujet de deux dossiers brûlants : la fermeture du collège du Val-de-Vire et le changement de collecte des déchets à partir du 1^{er} janvier 2024.

Des professeurs et des parents toujours en colère

Le bras de fer continue entre le collectif Non à la fermeture du collège du Val-de-Vire et l'Éducation nationale accusée de ne pas respecter la décision de suspension de la double sectorisation prise par le tribunal administratif de Caen, le 9 mars dernier.

Amandine Paul, mère d'une future collégienne, s'est adressée au micro au maire de Vire Normandie. « **Ma fille, scolarisée à l'école Jean-Moulin, rentrera au collège à la rentrée 2023. À ma grande surprise, j'ai reçu une feuille d'affectation sur laquelle était seulement inscrit le collège Maupas, a-t-elle expliqué. J'ai dû faire une dérogation écrite pour que ma fille aille dans son collège de secteur. Comment l'expliquer à mon enfant ?** »

À l'écoute, le maire a assuré qu'il allait « **intervenir une nouvelle fois auprès de l'Éducation nationale** ». Il a tenu à rappeler que « **tous les enfants qui dépendent du Val-de-Vire iront dans ce collège** ».

Le collectif menace de faire appel, une nouvelle fois, à son avocate pour faire respecter la décision de justice.

Garance HAMEON.



Le collectif Porte-à-Porte et le collectif contre la fermeture du collège du Val-de-Vire ont fait entendre leurs voix lors du conseil communautaire, jeudi 30 mars. Ouest-France